

**FLASH CLASSIFICATION****NUMÉRO : 3****LE 6 MARS 2024**

Dans ce troisième **FLASH CLASSIF** vous trouverez de nouvelles informations sur la négociation en cours sur la classification des employés et cadres de la MSA.

La CGT a formulé ses propositions permettant d'améliorer **attractivité et fidélisation des salariés**, préoccupation des employeurs : **augmentation du nombre de points d'expérience de 2 à 5 sur toute la carrière**. **L'augmentation de 3 à 5 du nombre de degrés**, est une autre proposition permettant une évolution salariale sur une plus longue période.

Voici les réponses à certaines de nos questions :

**La FNEMSA entend-elle toujours proposer la suppression (par la mutualisation) des degrés et des points d'expérience ?**

Réponse FNEMSA : Pas de suppression des degrés.

Commentaire CGT : La suppression des points d'expérience est maintenue. Concernant les degrés nous attendons en quoi leur maintien est possible dans le cadre de leur mutualisation.

**La FNEMSA accepte-elle de négocier un système de prise en compte régulier de l'inflation qui permettrait de maintenir le coefficient le plus bas au-dessus de 5% du SMIC comme elle le propose ?**

Réponse FNEMSA : L'indexation sur l'inflation est illégale.

Commentaire CGT : Nous n'utilisons pas le terme d'indexation mais prise en compte de l'inflation qui permet plus de souplesse vis-à-vis des tutelles.

**La FNEMSA peut-elle expliquer le remplacement des emplois actuels d'agent technique, technicien, gestionnaire, vérificateur, expert, coordonnateur par un métier « d'opérateur » ? Idem pour les emplois de cadre gestionnaire, responsable de secteur, responsable de service et responsable département concentré en un « manager opérationnel ».**

**Dans le cadre de ce « resserrement » des emplois, peut-elle indiquer ses propositions concernant « les évolutions dans les métiers ou postes repère qu'elle envisage ?**

Réponse FNEMSA : Le référentiel des métiers sera présenté en septembre 2024.

Commentaire CGT : Comment négocier une classification sans connaître les métiers ?

**La commission technique a poursuivi ses travaux en abordant l'exploration de la méthode des critères classants, le système de cotation.**

**Un prochain FLASH ACTU sur les premiers échanges concernant la cotation et ses critères.**

Prochaine Commission technique : Mercredi 24 avril 2024

Pour en savoir plus : <https://msainstitution.sharepoint.com/sites/GalaxieMSA-CGT>

